

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**MARDI 26 SEPTEMBRE 2017 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Commissaires parents	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	GH
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	P
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	Absente
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	GH
Gary Holliday	P	Comité de direction	
Joy Humenuik, <i>vice-présidente</i>	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Mary-Ellen Kirby	P	Directeur général, Christian Provencher	P
Frank MacGregor	P	Directrice générale adjointe et directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	P
Alice McCrory	P	Directeur des ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Michael Murray, <i>président</i>	P	Directeur des Services financiers, Sophie Leduc	P
Tina Pezzi-Bilodeau	G H	Directeur des opérations, Michel Soucy	P
À déterminer		Directrice des services complémentaires, Gail Kelso	Absente

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Me Christian Beaudry, Protecteur de l'élève

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*

Matthew McCully, *The Record*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 14.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'accepter l'ordre du jour du 26 septembre 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PAR LE DIRECTEUR DE SCRUTIN

Le directeur de scrutin présente le commissaire reconnu par acclamation.

3.1 Serment d'office pour le commissaire élu par acclamation

Le commissaire prononce le serment d'office et signe les documents pertinents que lui présente le directeur de scrutin.

Le document signé sera conservé dans les dossiers des commissaires.

Un exemplaire du document est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

3.2 Déclaration de conflit d'intérêt et de confidentialité de l'information discutée durant les réunions pour le commissaire élu par acclamation

Le secrétaire général remet le formulaire de déclaration de conflit d'intérêt au commissaire élu par acclamation conformément au règlement no. 3 du code d'éthique qui requiert le renouvellement de ce document pour l'année scolaire 2017-2018.

Le document est signé et sera conservé dans les dossiers des commissaires.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 AOÛT 2017

Résolution no. ETSB17-09-18

Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 août 2017

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 22 août 2017 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 22 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Les ententes avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) sont-elles complétées?

C. Provencher

L'entente concernant l'École primaire de Sutton est presque complétée. Nous travaillons simultanément à l'entente concernant le Campus Brome-Missisquoi et l'École secondaire Massey-Vanier.

M. Seline:

Où en est-on concernant l'entente concernant la formation professionnelle au Centre Brome-Missisquoi ?

C. Provencher

Nous prévoyons que les discussions concernant l'éducation aux adultes et la formation professionnelle auront lieu après Noël.

M. Seline

Comment les dates de rencontres enseignants-parents sont-elles établies ?

K. Mackey

Les écoles secondaires sont impliquées dans le choix des dates en collaboration avec les bassins d'écoles environnantes afin d'éviter les conflits.

M. Seline

Quelle est la politique de la commission scolaire concernant les déplacements de directeurs(trices) d'une école à l'autre ?

M. Murray

Le remaniement périodique et la réaffectation des directeurs (trices) au niveau primaire est effectué régulièrement, et ce, à quelques années d'intervalle.

6. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Le 9 septembre une levée de fonds avait lieu au vignoble Pigeon Hill, à St-Armand, au profit du Campus Brome-Missisquoi (CBM) – Centre d'éducation aux adultes. Les propriétaires du vignoble, Kevin Shufelt, un agriculteur de la 5^e génération, et enseignant temporaire au CBM, ainsi que son épouse, Manon Rousseau, ont décidé d'organiser cet évènement afin de soutenir les élèves du Centre d'éducation aux adultes qui éprouvent des difficultés financières et ne

peuvent se procurer les manuels scolaires dont ils ont besoin pendant l'année scolaire. L'événement était agréable à tous points de vue: la compagnie, dont plusieurs résidents locaux venus soutenir cette cause, était charmante, le vin biologique était excellent, un accordéoniste français était sur place pour jouer de la musique pendant que le soleil se couchait au-dessus des vignes chargées de raisin. Un montant de 1 300 \$ a été récolté pour les élèves du Centre. *Soumis par Pierre Morin, directeur du Centre par intérim.*

- Le 16 septembre, les élèves et le personnel de l'École secondaire Massey-Vanier ont participé à une conférence de presse organisée par *Aviation Connection* à l'aéroport Roland-Désourdy, situé à Bromont, afin d'annoncer le nouveau programme offert aux élèves de Secondaire 3-5 qui étudient tant au *Massey-Vanier High School* qu'à l'École secondaire Massey-Vanier. Ce programme sera offert en option parascolaire et comportera tant un volet théorique, l'utilisation de simulateurs de vols qu'un volet pratique consistant à restaurer un avion Piper PA16 offert par *Aviation Connection*. Ce programme servira d'outil d'apprentissage complémentaire au programme de Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM), car il réunit l'ingénierie, l'aéronautique et le dessin graphique, et favorisera la compréhension de ces matières académiques. Nous aimerions remercier *Aviation Connection* grâce à qui cette opportunité est offerte aux élèves du *Massey-Vanier High School*;
- À nouveau cette année, la Fondation Christian Vachon (*la Fondation*) a joint ses forces à celles de plusieurs partenaires, incluant la Commission scolaire Eastern Townships (CSET), afin de présenter la 11^e édition de la course cross-country Christian Vachon. Plus de 145 élèves des écoles de la CSET ont participé à ce cross-country qui avait lieu le samedi 23 septembre à Magog. Le même jour, des participants se relayaient en équipe pour faire le tour du lac Memphrémagog à la course dans le cadre du *Relais-du-Lac-Memphremagog* afin de ramasser des fonds pour la Fondation. Cet événement est une des plus importantes activités de levée de fonds de la Fondation. Comme durant les 3 dernières années, la CSET était responsable d'un point de contrôle durant le relais et des équipes de bénévoles de la CSET y accueillaient les coureurs. Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier toutes ces personnes qui ont donné de leur temps tant pour la course cross-country qu'au point de contrôle. Comme vous le savez peut-être déjà, pour la 6^e année consécutive, la Fondation vient en aide à certains élèves de la CSET. Cette année, elle soutiendra 102 élèves parmi les plus démunis dans nos écoles et investira environ 47 000 \$ afin d'aider ces élèves à se procurer des fournitures scolaires et des vêtements. Cet argent permettra aussi à certains élèves de participer à des activités parascolaires et à d'autres de recevoir un repas chaud sur l'heure du midi.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Rapport annuel du Protecteur de l'élève

Le Protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, présente le rapport annuel du Protecteur de l'élève au Conseil des commissaires en vertu de l'article 22.02 de la *Loi sur l'instruction publique*. L'information sera également publiée dans le rapport annuel.

Résolution no. ETSB17-09-19

Rapport annuel du Protecteur de l'élève

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter le rapport annuel du Protecteur de l'élève tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Entente entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour appuyer les sorties culturelles du programme « La culture à l'école »

Résolution no. ETSB17-09-20

Entente entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour appuyer les sorties culturelles du programme « La culture à l'école »

ATTENDU QUE la *Loi sur l'instruction publique* stipule que l'école est une institution éducative vouée au développement social et culturel;

ATTENDU QUE la politique culturelle de la CSET est orientée entre autres vers la promotion du développement culturel des élèves;

ATTENDU QUE le volet culturel du programme "*La culture à l'école*" est mis à la disposition des directions d'école et des enseignants par le biais d'une aide financière servant à mettre en place des projets culturels dans un contexte scolaire;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le MCC ont conjointement accordé depuis 1997 des montants aux commissions scolaires afin de financer de telles activités dans le cadre du programme "*La culture à l'école*";

ATTENDU QUE dans le contexte de l'abolition des bureaux régionaux du MEES, les deux ministères confirment que l'aide financière continuera d'être disponible mais qu'en même

temps la répartition des responsabilités doit être revue quant au soutien financier des activités reliées à ce programme;

ATTENDU QUE depuis le début de l'année scolaire 2014-2015, le *Ministère de la Culture et des Communications* (MCC) est responsable d'accorder les bourses liées au volet des sorties culturelles dans le cadre du programme « *La culture à l'école* », une entente doit être signée entre le MCC et la CSET afin de permettre aux élèves de la CSET d'en bénéficier;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire P. Laberge de reconnaître et d'approuver la demande pour une entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la Commission scolaire *Eastern Townships*, afin de soutenir le volet des sorties culturelles du programme "*La culture à l'école*" et d'autoriser le secrétaire général de signer ladite entente.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Nomination d'un directeur 100% à l'École primaire de Sutton

Résolution no. ETSB17-09-21

Nomination d'un directeur 100% à l'École primaire de Sutton

ATTENDU QUE le poste a été affiché dans l'ensemble du territoire de la CSET au moyen du processus d'affichage externe et interne à l'attention des membres de l'*ETAA* et également de la direction;

ATTENDU QUE le poste de directeur 100% à l'École primaire de Sutton est vacant suite au départ de Mme Manon Lemaire;

ATTENDU QUE le candidat sélectionné possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande cette personne à l'unanimité au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat approuvé sera soumis à une période de probation d'un an et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que le Conseil des commissaires nomme M. Frédéric Noirfalise à titre de directeur 100 % à l'École primaire de Sutton, et ce, à compter du 13 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Nomination d'une directrice de la formation continue (Éducation aux adultes/Formation professionnelle/Formation à distance)

Résolution no. ETSB17-09-22

Nomination d'une directrice de la formation continue (Éducation aux adultes/Formation professionnelle/Formation à distance)

ATTENDU QUE le soutien à l'éducation aux adultes (EA), aux centres de formation professionnelle (FP) et à l'Éducation à distance (ED) s'aligne sur la vision de la formation continue de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET);

ATTENDU QUE ce soutien aura également un impact positif sur les secteurs socio-économiques et les communautés desservies par la CSET;

ATTENDU QUE le poste de directrice des services de la formation continue implique la responsabilité d'accomplir toutes les tâches requises au niveau de la planification, de l'organisation, de la supervision, de l'évaluation et du contrôle d'un ou de plusieurs programmes et d'activités reliées à la gestion des services de l'EA, de la FP et de l'ED au sein de la commission scolaire;

ATTENDU QUE ce poste comporte, plus particulièrement, la responsabilité de tous les programmes et activités reliées aux programmes d'étude et aux méthodes d'enseignement, à l'évaluation des élèves de même que les services aux entreprises et organismes;

ATTENDU QUE ce poste consiste à jouer un rôle-clé en fournissant des conseils et de l'expertise au directeur général ainsi qu'à tous les administrateurs de la commission scolaire concernant les services AE, FP et ED;

ATTENDU QUE le poste a été affiché dans l'ensemble du territoire de la CSET au moyen du processus d'affichage interne à l'attention des membres de l'ETAA et de la direction et qu'il a également été publié dans les journaux;

ATTENDU QUE la nouvelle structure administrative 2017-2018 du centre administratif a été présentée et approuvée au Conseil des commissaires du 27 juin 2017;

ATTENDU QUE la candidate sélectionnée possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande cette personne à l'unanimité au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE la candidate approuvée sera soumise à une période de probation d'un an et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le Conseil des commissaires nomme madame Eva Lettner, directrice de la formation continue (Éducation aux adultes/Formation professionnelle/Formation à Distance), et ce, à compter du 27 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

8.5 Nomination d'un directeur adjoint aux ressources humaines

Résolution no. ETSB17-09-23

Nomination d'un directeur adjoint aux ressources humaines

ATTENDU QUE le soutien aux élèves et l'amélioration de leur taux de réussite s'aligne avec la vision du développement continu de la Commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU QUE des besoins concernant les Ressources humaines au niveau du soutien et du développement de l'organisation et des écoles-centres sont en demande;

ATTENDU QUE le poste de directeur adjoint aux ressources humaines implique la supervision des programmes, des responsabilités et des ressources requises pour la planification, l'organisation, la supervision, le contrôle et l'évaluation de toutes les activités reliées à la gestion des ressources humaines de la commission scolaire;

ATTENDU QUE le poste comporte, en particulier, la responsabilité de la coordination des programmes et des activités reliées à l'embauche, l'évaluation, les relations de travail, la rémunération, la classification, les bénéfices marginaux, la santé et la sécurité au travail, le développement professionnel, le développement des ressources humaines et la formation de la main-d'oeuvre, l'organisation du temps de travail, la mobilisation du personnel et le développement organisationnel;

ATTENDU QUE le titulaire du poste assistera et conseillera le directeur de même que les cadres d'autres services et départements;

ATTENDU QUE le poste consiste également pour le titulaire à fournir, dans le cadre de son champ de compétence, des opinions et une expertise aux administrateurs de la commission scolaire afin de promouvoir une gestion optimale des ressources humaines;

ATTENDU QUE le poste a été affiché dans l'ensemble du territoire de la CSET au moyen du processus d'affichage interne à l'attention des membres de l'ETAA et aux membres de la direction et qu'il a été aussi publié dans les journaux;

ATTENDU QUE cette nouvelle structure administrative 2017-2018 du centre administratif a été présentée et approuvée au conseil des commissaires le 27 juin 2017;

ATTENDU QUE le candidat sélectionné possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande cette personne à l'unanimité au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat approuvé sera soumis à une période de probation d'un an et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor que le Conseil des commissaires nomme M. Pierre-André Arel, directeur adjoint aux ressources humaines, et ce, à compter du 16 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Demande pour un permis d'alcool – Centre d'éducation aux adultes New Horizons

Résolution no. ETSB17-09-24

Demande pour un permis d'alcool – Centre d'éducation aux adultes New Horizons

ATTENDU QUE le Centre d'éducation aux adultes New Horizons (Centre) cherche à faire mieux connaître le centre au sein de la communauté;

ATTENDU QUE le Centre cherche des moyens d'amasser des fonds afin de diminuer les coûts pour les élèves dans le besoin et de rendre ainsi les études plus abordables pour ceux qui désirent poursuivre leur éducation;

ATTENDU QUE le Centre aimerait organiser une soirée latine en guise d'activité de financement le 11 novembre 2017 et souhaiterait permettre aux participants d'apporter leurs propres breuvages alcoolisés pour leur consommation personnelle dans le cadre de cette soirée;

ATTENDU QUE cet événement s'adresserait uniquement aux personnes de 18 ans et plus;

ATTENDU QUE le Centre doit se conformer à la *Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec* et obtenir les permis requis;

ATTENDU QUE le Centre doit obtenir une résolution de la Commission scolaire Eastern Townships les autorisant à avoir des breuvages alcoolisés sur les lieux et doit fournir une photocopie du permis de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'autoriser le *Centre d'éducation aux adultes New Horizons* à permettre aux participants d'apporter leurs breuvages alcoolisés dans le cadre de l'activité de financement qu'est la Soirée latine, en conformité avec les règlements de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec*.

Adoptée à l'unanimité

9. RAPPORTS

9.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente verbalement son rapport écrit dans lequel il aborde les points saillants suivants:

- Bienvenue aux anciens et nouveaux élèves ainsi qu'à leurs parents à l'occasion de cette nouvelle année scolaire;
- La première journée d'école débutait le 30 août et tout a bien été durant les premières semaines;
- Plusieurs activités ont été organisées dans les écoles de la commission scolaire afin d'aider à faire la transition entre les vacances d'été et le retour à l'école;
- Le 29 septembre est une journée importante car c'est la journée du décompte officiel des élèves – L'importance d'être présent à l'école.

Un exemplaire du rapport du directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

9.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président ne présente pas de rapport.

10. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

10.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion de ce soir :

- Plan d'embauche 2017-2018.

10.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 12 septembre 2017:

- Recours collectif
- Tests de sécurité
- Nouvelles nominations
- Taux de diplomation et de certification
- Plan d'action du directeur général
- Symposium des commissaires cet automne
- Agrandissement de l'Université Bishops'
- Gouvernance au sein des conseils d'établissement

- Développement professionnel des commissaires

Il mentionne également que la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique aura lieu le 3 octobre 2017.

10.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, mentionne que les notes de la réunion du 19 septembre sont incluses dans les documents remis aux commissaires.

Elle mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif de vérification aura lieu le 17 octobre 2017.

10.3.1 FINANCES

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, présente les résolutions suivantes:

10.3.1.1 Signataires officiels pour les écoles/centres

Résolution no. ETSB17-09-25

Signataires officiels pour les écoles/centres

ATTENDU QUE la Banque CIBC demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles de la CSET, incluant l'École de Sutton;

ATTENDU QUE de nouvelles attributions aux postes de direction ont changé les noms des représentants de cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la personne suivante soit autorisée à signer les documents bancaires au nom de cette école, et ce, à compter du 26 septembre 2017:

École de Sutton

Frédéric Noirfalise (ajouté)

Manon Lemaire (enlevé)

Adoptée à l'unanimité

10.3.2 BÂTIMENTS ET TERRAINS

La présidente du Comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, présente les résolutions suivantes:

10.3.2.1 École primaire Princess Elizabeth – Réfection du stationnement**Résolution no. ETSB17-09-26****École primaire Princess Elizabeth – Réfection du stationnement**

ATTENDU QUE conformément à la priorité de la Commission scolaire Eastern Townships d'assurer pour ses élèves un environnement sécuritaire et de soutenir l'engagement des Services du transport à offrir un service de qualité;

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 350 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE la résolution no. ETSB17-06-107, adoptée le 27 juin 2017, a accordé un contrat au montant de 350 000 \$ dans le respect de la base budgétaire de la résolution;

ATTENDU QUE cinq (5) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'un appel d'offres public à soumissionner pour le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu deux (2) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse est de 418 411,97 \$ (excluant les taxes) et a été reçu de la compagnie *Tijaro Ltée*;

ATTENDU QUE à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet professionnel *Groupe SM*, recommande le plus bas soumissionnaire conforme, *Tijaro Ltée*, pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse du contracteur, excluant les honoraires professionnels et les taxes, est de 504 064 \$;

ATTENDU QU'un montant additionnel de 154 064,16 \$ est requis pour effectuer le projet et pour accorder le contrat;

ATTENDU QUE tous les montants requis pour compléter le projet mentionné ci-haut seront prélevés à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621* et/ou du programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'accorder le contrat à la compagnie *Tijaro Ltée* pour le projet ci-haut mentionné; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents associés à ce projet et d'autoriser le directeur des opérations à signer lesdits documents en l'absence du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

10.3.2.2 École secondaire régionale Alexander Galt – Réfection du gymnase – Phase II

Résolution no. ETSB17-09-27

École secondaire régionale Alexander Galt – Réfection du gymnase – Phase II

ATTENDU QUE la vision et le plan stratégique de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) implique de préparer physiquement les élèves à leur avenir en faisant la promotion d'un environnement scolaire plus sain;

ATTENDU QUE la politique de la CSET concernant la santé des élèves confirme le lien entre la santé et l'éducation physique et reconnaît l'impact direct sur le succès des élèves;

ATTENDU QUE de créer et de maintenir un environnement non seulement propice pour les élèves mais également les invitant à demeurer actifs physiquement et impliqués à l'école est conforme à la vision, à l'orientation et au but ci-haut mentionnés, de même que les efforts de recrutement de l'école en lien avec les programmes de concentration;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a alloué un budget de 450 694 \$ pour le projet ci-haut mentionné dans le cadre du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2015-16 Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE la résolution no. ETSB17-06-109, adoptée le 27 juin 2017, accorde un contrat au montant de 349 330 \$ (incluant les honoraires professionnels et les taxes) à la compagnie aujourd'hui connue comme étant la *Constructions Olivier & Lyonnais Inc*, pour le projet ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE les travaux ont requis des modifications et du travail additionnel

ATTENDU QUE le montant de 75 645,31 \$ doit être déboursé pour payer tous les ordres de modifications, le travail additionnel et les honoraires professionnels (incluant les taxes) pour compléter le projet;

ATTENDU QUE le montant total qui doit être déboursé pour le contrat incluant tous les ordres de modification, le travail additionnel et les honoraires professionnels (incluant les taxes) s'élève à 469 975,31 \$;

ATTENDU QUE tous les montants requis pour effectuer le projet ci-haut mentionné seront prélevés à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2015-16* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'autoriser la modification et/ou le travail additionnel nécessaire pour compléter le projet ci-haut mentionné; **II EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents associés à ce projet et d'autoriser le directeur des opérations à signer lesdits documents en l'absence du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

10.3.2.3 Centre administratif – Réorganisation/Agrandissement – Phase 1**Résolution no. ETSB09-17-28****Centre administratif – Réorganisation/Agrandissement – Phase 1**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) reconnaît les services offerts aux écoles et au centre par l'équipe du centre administratif et leur impact direct et indirect sur le succès des élèves;

ATTENDU QUE l'équipe des Services pédagogiques est maintenant complétée et dans le but d'améliorer la synergie, le partage de bons procédés et l'échange collégial entre les membres des Services pédagogiques;

ATTENDU QU'afin de soutenir les efforts de nos employés qui veulent offrir à nos élèves un standard élevé au niveau de la qualité des services, il est nécessaire d'ajouter des espaces au centre administratif;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a alloué un budget de 175 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, dans le cadre du programme *RTA - Réfection et transformation des actifs*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 175 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, elles seront prélevées à même le programme *RTA - Réfection et transformation des actifs*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de réaliser le projet mentionné ci-haut, conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Comité consultatif des Services éducatifs

Le président du comité consultatif des Services éducatifs indique aux membres du Conseil qu'il a mentionné lors de la réunion du comité exécutif que les notes de la réunion du comité consultatif des Services éducatifs du 5 septembre 2017 seront incluses dans les prochains documents qui seront remis aux commissaires.

Il mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs aura lieu le 7 novembre 2017.

10.5 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, le commissaire D. Brodie, mentionne que la prochaine réunion du comité consultatif des communications aura lieu le 21 novembre.

Le président présente également la résolution suivante:

10.5.1 Action en justice contre les assureurs de la Commission scolaire Eastern Townships

Résolution no. ETSB17-09-29

Procédures juridiques contre les assureurs de la Commission scolaire Eastern Townships

ATTENDU QUE considérant la demande d'autorisation d'intenter une action collective introduite dans le district de Chicoutimi et portant le numéro de Cour 150-06-000007-138 à l'encontre de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) et 67 autres commissions scolaires relativement aux frais chargés aux parents (ci-après l'« **Action collective** »);

ATTENDU QUE, considérant le jugement de la Cour supérieure du district de Chicoutimi en date du 6 décembre 2016 autorisant l'exercice de l'Action collective;

ATTENDU QUE, considérant la signification de la Demande introductive d'instance en action collective à la CSET en juin 2017;

ATTENDU QUE, conformément à la police d'assurance responsabilité dont elle bénéficie, la CSET a avisé ses assureurs de l'Action collective;

ATTENDU QUE, considérant les réserves émises par les assureurs de la CSET relativement à leur obligation de défendre et d'indemniser à la suite d'un jugement défavorable ou d'un règlement hors Cour dans le cadre de l'action collective;

ATTENDU QUE, considérant l'analyse des garanties rédigée par le cabinet d'avocats *Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l.* dont bénéficie la CSET en lien avec la position prise par les assureurs;

ATTENDU QUE, considérant l'analyse des garanties qui révèle l'existence de motifs pour contester les exclusions soulevées par les assureurs de la CSET en lien avec l'Action collective;

ATTENDU QU'en vertu du règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire D. Brodie **D'AUTORISER** le secrétaire général à mandater *Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l.* pour intenter tout recours visant à forcer les assureurs de la CSET à la défendre et à indemniser les demandeurs dans le cadre de l'action collective portant le numéro de Cour 150-06-000007-138, à la suite d'un règlement hors Cour ou d'un jugement défavorable à intervenir dans cette cause; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ D'AUTORISER** le secrétaire général à signer tout document permettant de donner effet et d'assurer la poursuite de ce mandat.

Adoptée à l'unanimité

10.6 Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des ressources humaines, F. MacGregor, mentionne qu'il n'y a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a eu aucune réunion.

Le président du comité consultatif des ressources humaines mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 10 octobre 2017.

10.7 Comité consultatif du transport

Le président du comité consultatif du transport, le commissaire G. Holliday, mentionne qu'il n'y a aucune information à transmettre car il n'y a eu aucune réunion.

Le président mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 10 octobre 2017.

10.8 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La directrice des Services pédagogiques, K. Mackey, indique aux membres du Conseil qu'elle a mentionné lors de la réunion précédente du Comité exécutif que les notes de la réunion du 13 septembre 2017 seront incluses dans les documents remis aux commissaires lors de la prochaine rencontre.

La directrice mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 11 octobre 2017.

11. Comité des parents

Le président du comité des parents, le commissaire-parent P. Laberge, mentionne qu'il n'y a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a eu aucune réunion.

Le président mentionne également que la prochaine réunion du comité des parents aura lieu le 11 octobre 2017.

12. Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, au nom du Comité consultatif des élèves, mentionne qu'il n'y aucune information à transmettre car la réunion prévue le 22 septembre 2017 a dû être annulée. Le groupe venait tout juste d'être formé et il est complet.

Elle indique également que la prochaine réunion du comité consultatif des élèves aura lieu le 3 octobre.

10. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

F. MacGregor mentionne que la réunion du conseil d'administration a eu lieu le 8 septembre 2017. Les membres ont discuté de l'impact de la légalisation de la marijuana. Ils travaillent également à élaborer une nouvelle vision pour l'organisation. Ils ont reçu une bourse pour leur permettre de travailler à élaborer cette nouvelle vision.

L'assemblée générale annuelle et la session de développement professionnel aura lieu les 10-11 novembre au Manoir St-Sauveur. L'information détaillée concernant le contenu de la session de planification et de développement sera éventuellement disponible.

M. Murray annonce que la Fédération des commissions scolaires du Québec est maintenant membre de la *Canadian School Board Association*.

M. Murray et J. Humenuik ont participé à la réunion du *PDG* avec d'autres commissions scolaires de l'Estrie. La réunion a eu lieu à Sherbrooke le 25 septembre 2017. Les membres aimeraient se concentrer sur la *Valorisation du rôle de commissaire*.

13. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 6 octobre 2017 en avant-midi.

14. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire G. Barnett a participé à l'activité de bienvenue qui se déroulait à l'École secondaire régionale Alexander Galt. Il a aussi participé à l'assemblée générale de l'École primaire de Lennoxville.

Le commissaire R. Gagnon a participé à l'assemblée générale de l'École de Sutton M. Noirfalise, le nouveau directeur, a fait très bonne impression auprès des personnes présentes à cette rencontre.

Il mentionne également que le théâtre Centaur a fait don de sièges afin de rafraîchir la salle de projection de l'École secondaire Massey-Vanier.

Le commissaire P. Laberge a participé à l'assemblée générale de l'École primaire de Sherbrooke. Il mentionne que l'assemblée générale était bien organisée. Plusieurs parents se sont montrés intéressés à combler des postes au sein du conseil d'établissement. Conformément à la Loi 105, quatre parents ont accepté d'agir comme parents remplaçants.

Le commissaire P. Laberge a aussi participé à la réunion du *ABBE* à Montréal.

Le commissaire D. Brodie mentionne que les journées Portes Ouvertes auront lieu bientôt dans toutes les écoles secondaires de la Commission scolaire Eastern Townships, soit le 19 octobre à l'École secondaire Massey-Vanier, le 21 octobre à l'École secondaire Alexander Galt et le 23 novembre à l'École secondaire régionale de Richmond;

Il mentionne également qu'un nouveau programme d'activités offerts en soirée vient tout juste de débiter au *CLC* de Memphrémagog;

La commissaire M. Kirby a accompagné l'équipe des directeurs lors de leurs visites de bienvenue;

Le commissaire K. Waterhouse mentionne vouloir offrir son soutien aux commissaires dans le cadre de l'intégration des technologies, plus spécifiquement concernant les comptes Edu et Google;

La commissaire T. Bilodeau a participé aux réunions du conseil d'établissement de l'École primaire Asbestos-Danville-Shipton et à celui de l'École primaire de Drummondville;

La commissaire M. Gilman a participé à l'assemblée générale de l'École secondaire Massey-Vanier. Très peu de parents y assistaient. Tous les postes ont été complétés et un Organisme de participation des parents (OPP) a été créé.

La commissaire A. McCrory a participé à l'assemblée générale de l'École primaire de Waterloo; la réunion du conseil d'établissement de l'École primaire Parkview aura lieu la semaine prochaine;

La commissaire C. Beaubien mentionne que l'École primaire d'Ayers' Cliff (l'École) a un nouveau local pour les services de garde. L'École était à la recherche de casiers. L'École primaire de Sherbrooke leur en a donné quelques-uns. Toute cette information est disponible sur le site Facebook de l'école. Prenez-en connaissance lors de votre prochaine visite à l'école;

Elle a participé à la réunion de la Municipalité Amie des Aînés (MADA) (en anglais: *Age Friendly Municipality - AFM*) à l'hôtel de ville de North Hatley la semaine dernière concernant la nouvelle politique que le village veut mettre en place. Un des futurs objectifs au sein de la MADA est l'organisation d'événements pour les personnes âgées en partenariat avec l'École primaire de North Hatley dans le but de réunir des personnes âgées et des jeunes enfants. Les responsables de la ville et la directrice se sont réunis afin de mettre en place cette activité.

Aussi la commissaire C. Beaubien souhaite féliciter l'équipe des Bâtiments et terrains pour l'excellent travail qu'ils ont accompli lors de l'installation d'une plaque de granite, la réparation des escaliers et la poste d'asphalte devant l'entrée principale de l'école. Superbe entrée!

Le président, M. Murray, mentionne qu'il a reçu une invitation de la *Quebec Federation of Home & School Associations* pour un événement qui aura lieu le 28 octobre 2017.

Les activités communautaire se déroulent à l'École primaire *Heroe's Memorial*. Les activités ont lieu les jeudis soirs, et le coût est de 10 \$ par activité pour une période de 10 semaines.

15. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général mentionne qu'une lettre de remerciement provenant de Naomi Hamel ainsi qu'un horaire de ses cours actuels au *Cégep de Drummondville* a été envoyée à la Commission scolaire. Naomi Hamel est la récipiendaire de la bourse des commissaires de la Commission scolaire Eastern Townships.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Y a-t-il une température minimum qui oblige la commission scolaire à fermer ses écoles ? Aussi, y a-t-il une température maximum qui oblige à la même fermeture ?

C. Provencher

Les écoles et les centres ont reçu un ensemble de recommandations concernant les mesures à prendre pour réduire l'impact des vagues de chaleur telle que la ventilation des écoles durant la nuit.

17. VARIA

N/A

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, la commissaire A. McCrory recommande d'ajourner la réunion à 20 h 58.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2017-09-27